

La crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 a entraîné une dégradation importante des conditions de vie et d'étude de la jeunesse. Si la catégorie jeune regroupe des personnes vivant des situations bien différentes (en situation d'emploi, études, en formation ou sans formation), le trait commun reste une précarisation importante liée à une exposition forte aux renversements de conjoncture économique et à la crise sanitaire.

Celle-ci impacte tout particulièrement la santé des jeunes qui sont aujourd'hui particulièrement exposés à un isolement croissant, à des problématiques liées à la santé mentale et enfin à des difficultés financières extrêmement fortes.

Le constat : Un manque d'autonomie moteur de mal-être chez les jeunes

Selon les chiffres de novembre 2021 de l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)¹, **43% des étudiants déclarent avoir été en détresse psychologique durant les quatre semaines ayant précédé l'enquête.**

Les causes premières sont claires : **65% d'entre eux déclarent être en très grande précarité financière.** Mais même au sein de la catégorie des étudiants, il existe des disparités fortes : les plus exposés aux problématiques psychologiques sont des étudiantes, les plus de 26 ans (53%) et les étudiants étrangers (53%).

Aussi, ce qui apparaît comme une cause importante de leur mal être, c'est la dépendance financière vis-à-vis des parents, et l'incapacité de ces derniers de subvenir aux besoins de leurs enfants :

- 15% des étudiants dont les parents sont cadres rencontraient des difficultés financières contre 28% des étudiants fils et filles d'ouvrier et 32% des fils et filles d'employés.

La précarité économique, sociale et psychologique illustre de fait les inégalités entre les classes sociales.

Le portrait social de la France proposé par l'INSEE² permet de faire le même constat. Si **10% des 18-24 ans déclaraient souffrir de syndromes dépressifs en 2019, ils étaient 22% en novembre 2020.**

Dès 2020, un rapport parlementaire³ alerte déjà sur les effets de la crise sanitaire sur la santé des jeunes :

- 50% d'entre eux étaient inquiets pour leur santé mentale 30% ont renoncé à l'accès aux soins pendant le COVID faute de moyens.

¹ OVE-INFOS : [Une année seuls ensemble](#). Enquête sur les effets de la crise sanitaire sur l'année universitaire 2020 - 2021

² [Portrait social de la France](#) – Novembre 2021

³ [Rapport parlementaire](#) – Décembre 2020 – Commission d'enquête pour mesurer et prévenir les effets de la crise du covid-19 sur les enfants et la jeunesse

L'impossibilité de travailler durant les périodes de confinement et la baisse d'activité dans certains secteurs très pourvoyeur d'emploi chez les jeunes, restauration notamment, a exposé une grande part d'entre eux à une diminution importante de leurs revenus et les a obligés à faire des restrictions importantes sur leurs dépenses :

- **37% des étudiants interrogés par l'OVE déclaraient avoir fait des restrictions sur les dépenses de première nécessité**
- **38% déclaraient avoir fait des restrictions sur leurs dépenses alimentaires** et cela parce que les aides exceptionnelles n'ont pas suffi à pallier ces difficultés.

Les jeunes sont aujourd'hui en grande difficulté, même si la crise COVID n'a fait qu'aggraver des problèmes plus anciens.

Face à la précarité, développer l'autonomie de la jeunesse

En 2022, la CGT proposera un plan pour la jeunesse décliné en 12 objectifs dont certains peuvent répondre aux problématiques graves liées à la santé et la prévention chez les jeunes et permettre à la fois :

- De reconnaître la nécessité d'un revenu garantissant à la jeunesse sa pleine autonomie,
- De reconnaître les études comme une entrée réelle dans le vie active,
- De lutter contre les distinctions entre les classes sociales,
- Et enfin de lutter contre le non-recours aux soins et à la prévention, en somme contre la précarité de la jeunesse.

Une autonomie financière

Pour construire l'autonomie de la jeunesse, la mise en place d'une allocation d'autonomie modulable et rattachée à la personne bénéficiaire (Plan CGT pour la jeunesse) permettrait d'éviter l'exposition de celle-ci aux fluctuations économiques et de garantir une autonomie dès l'entrée dans les études supérieures et avant l'accession à l'emploi. Cette allocation devrait permettre à chaque jeune de poursuivre ses études, d'entamer une formation ou d'accéder à un emploi stable.

Cette allocation pourrait notamment limiter la dépendance des étudiants et plus généralement des jeunes aux revenus de leur famille. Cette dernière est aujourd'hui le premier, et souvent le seul, garde-fou contre la grande précarité. Cette allocation permettrait enfin d'améliorer l'accessibilité des classes populaires aux études supérieures

La CGT exige donc :

- **L'instauration d'une allocation d'autonomie à hauteur de 80 % du SMIC (2 000 € selon les revendications de la CGT soit 1600 euros nets) afin de permettre aux jeunes qui ne sont pas sur le marché du travail de sortir de la précarité, d'éviter les « petits boulots » et de permettre à chacun-e de se consacrer à ses études ou à la recherche d'un emploi stable » (Objectif 2 – Plan CGT pour la jeunesse).**

Prise en compte des années d'étude pour la retraite

Au-delà de cet objectif, la prise en compte de trois années d'étude⁴ supérieures (toutes les études de troisième cycle) dans la durée de cotisation ouvrant le droit à la retraite permettrait d'affirmer une reconnaissance de celles-ci comme des années de travail et de construction des qualifications indispensables au fonctionnement des entreprises.

Néanmoins, l'heure est à la reconnaissance des compétences (savoir, savoir-faire et savoir-être) et à la remise en cause des qualifications (diplômes et expérience) pourtant fondamentales pour les entreprises : en effet, le **taux d'emploi des 25-64 ans augmente avec le niveau de qualification**⁵ ce qui valide toujours l'importance du diplôme pour l'accès à l'emploi.

D'autres pays nous précèdent. Si les systèmes sont sensiblement différents, la Suède et l'Allemagne propose déjà pour certains étudiants de prendre en compte les années d'études après 18 ans (Suède) via la mise en place d'un prélèvement sur l'allocation d'études versée. Sous certains critères, la prise en compte des années d'études en parcours professionnelle est aussi possible en Allemagne dans le cadre d'un départ à la retraite au régime normal (67ans). Si les modèles sont éminemment critiquables, ils reconnaissent partiellement les études comme faisant partie à part entière de la vie active.

- Cette reconnaissance d'années d'études supérieures comme nécessaires à la préparation de la vie active permettrait très tôt **de limiter le basculement dans la précarité de toute une partie de la jeunesse et de reconnaître l'importance cruciale et déterminante des études pour les entreprises.**
- Cette reconnaissance s'accorde avec et étend les propositions formulées en 2020 par la CGT⁶ dans le *Plan pour une sécurité sociale du 21^{ème} siècle* : « **Les travailleurs n'ayant pu accéder, plus jeunes, à la formation initiale, doivent pouvoir bénéficier également de la prise en compte, pour leurs futurs droits à la retraite, de trois années consacrées à la qualification au cours de leur parcours professionnel. Cela s'insère dans la « sécurité sociale professionnelle** ».

100% SECU pour tous

La prise en charge des soins à 100% pour les étudiants, dès lors considérés comme des travailleurs, pourrait permettre de limiter le non-recours au soin, de prévenir des situations de détresse psychologique et de rétablir une égalité d'accès à la santé et à la prévention quel que soit sa classe

⁴ La durée peut être défendu à partir des données [INSEE référence 2018](#) : En 2015-2016, l'espérance de scolarisation, ou durée moyenne espérée de scolarisation d'un enfant âgé de 2 ans, est estimée à 18,3 années. Elle se décompose en 8,2 années dans le primaire, 6,9 années dans le secondaire hors apprentissage, 2,7 années dans le supérieur hors apprentissage et 0,5 année en apprentissage. **Les étudiants restent donc globalement en études supérieures durant une période de trois ans.**

⁵ [Données OCDE](#) : Emploi des actifs occupés par niveau d'étude.

⁶ [Plan CGT Reconquête de la sécurité sociale](#)

sociale. C'est seulement en garantissant un accès à la santé et à l'accompagnement aux soins pour tous que l'on pourra garantir une pleine autonomie de la jeunesse.